

CHRISTIANE MAIRE-LAFRAMBOISE

Non il n'y a plus de condamnation  
pour ceux qui sont en Jésus-Christ.  
Puis-que la loi de l'esprit de vie,  
m'a libéré en Jésus-Christ.

2. Non, il n'y a plus de condamnation  
pour ceux qui sont en Jésus-Christ.  
Alléluia, alléluia! (bis)

© 1976 Christiane Maire-Laframboise